

# L'Echo de Paris

Bulletin Municipal d'informations (3/1999)

## Éditorial

Nous allons aborder l'an 2000, les uns avec une certaine appréhension, d'autres dans la banalité. Lorsque l'euphorie des optimistes sera retombée ou les craintes dissipées, sachons transmettre aux générations futures une image embellie de ces années un peu folles de ce millénaire qui s'en va.

En 2001 le troisième millénaire retrouvera certainement de nouvelles avancées technologiques, une poursuite de la production afin d'approvisionner la société de consommation et probablement une mutation importante de la civilisation mondiale.

Que tous ces progrès apportent rapidement du travail à ceux qui en sont privés.

Que nos chercheurs découvrent des remèdes à toutes ces maladies difficiles à combattre.

Enfin que notre société retrouve le calme et l'équilibre en mettant le devoir au niveau du droit.

Tels seront mes vœux en général.

Quant à vous tous, je vous assure de mon entier dévouement et vous souhaite que le quotidien vous apporte bonheur et santé.

L. Pasquet.

« On n'a pas tous les jours  
vingt ans ... »

(Air connu)



## Au Sommaire :

- ☞ - Les dossiers au Conseil
- ☞ - Solution des Jeux du Précédent Numéro
- ☞ - Pavillons de l'O.P.A.C.
- ☞ - Cérémonie du 11 novembre 1999
- ☞ - Dossier : Centre Communal d'Action Sociale
- ☞ - L'interview
- ☞ - Création d'une Association
- ☞ - La Page des Associations
- ☞ - Cuisine - Jardin
- ☞ - Soirée du 31 décembre 1999

Et en Cadeau : DANS LE RETRO...

Directeur de la publication et responsable de la rédaction :  
L. PASQUET.

N° d'inscription : 1.1 N° 20/94

Ont participé à la rédaction du présent numéro : Mme LANGUILLAT,  
MM. BREUIL, CORBET, GAUDION, JAECKLE, VAN RYSEGHEM.  
Mise en page : Mme BERNARD LEMOT.

## Les Dossiers au Conseil

A propos de l'assainissement des eaux usées, quelques précisions pour répondre aux questions que vous vous posez :

A l'heure actuelle, la municipalité a délibéré, à l'unanimité, pour une étude chiffrée des travaux à réaliser.

Cette étude va être effectuée par la Direction Départementale de l'Équipement. Ce chiffrage vous sera communiqué à l'occasion d'une réunion collective d'informations.

Les travaux d'assainissement des eaux usées porteront à la fois sur le gravitaire et sur l'assainissement par le vide, ce qui nécessitera une station d'aspiration et de refoulement des effluents dans le réseau de la ville de Romilly Sur Seine.

Nous ne pouvons pas avoir notre propre station d'épuration. La préfecture nous oblige à rejeter nos effluents dans le réseau de Romilly, soit à l'endroit du Chemin de MENAY.

Sans trop nous avancer, et si nous avons les subventions en temps voulu, les travaux pourraient commencer dans le début du troisième millénaire.

Claude JAECKLE.

## Solution des jeux du précédent numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	A	B	A	R		H	L	M	
2	A	G	O	R	A	P	H	O	B	I	E	
3	N	A	I	S	S	A	I	T		N	S	E
4	U	R			A	N	N	O	N	C	E	S
5	T	I	R		L	A		S	I	O	N	
6	E	C	O	T		G	I	C		I	C	I
7	R		T		D	E	B	O	I	R	E	S
8	G	U	E	P	E		A	P	O		P	S
9	E	T	N	A		A	G	E		C	H	U
10		I	G	U	A	C	U		A	R	A	
11	I	L		P	N	E	U	S		L	E	
12	F	E	E	R	I	E		N	O	T	E	R

### Les Paires :

Paires de lunettes, de jumelles, de bretelles, de menottes, de ciseaux, de chaussettes, de bas, de collants, de gants, de chaussures, de chaussons, de bottes, de boucles d'oreilles... et de Claques...

### Inscription :

L'inscription « *O CRUX AVE* » figure sur la croix située au croisement de la Rue Nationale et de la Rue du Château d'Eau ; Elle signifie : je vous salue, ô croix.

## Pavillons O.P.A.C. : C'est parti !



Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin, dix pavillons vont être construits rue du Château d'Eau. Les travaux de voirie ont commencé début novembre.

## Cérémonie au Monument aux Morts

Hommage a été rendu jeudi 11 novembre aux soldats morts pour la France au cours de la première guerre mondiale.

M. PASQUET a donné lecture du message de M. le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants avant de demander une minute de recueillement.



La cérémonie s'est déroulée en présence d'une délégation du Conseil Municipal, des Sapeurs Pompiers, Anciens Combattants prisonniers de Guerre, des enfants de l'école conduits par la Directrice Melle GAGNIERE et la Population. Les Ecoles ont continué la tradition, désormais bien ancrée, en récitant le poème d'Aragon : « Je me souviens ». Puissent-ils être entendus !

# DOSSIER : CENTRE COMMUNAL

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) s'appelait auparavant Bureau d'Aide Sociale. Comme son nom l'indique, il est chargé d'apporter de l'aide aux personnes de la Commune qui peuvent en avoir besoin. Il n'y a pas de règle pour en bénéficier ; l'aide est attribuée au cas par cas.

Le C.C.A.S. comprend trois membres du Conseil Municipal : M. DUPUY, Mmes LANGUILLAT et MARQUET et quatre membres nommés par M. le Préfet sur une liste proposée par M. le Maire : Mmes JOLY, LECLER, MUGARD, ROZE. Le responsable actuel est M. DUPUY.

Le C.C.A.S. a un budget indépendant. Les ressources proviennent d'une subvention versée par le Conseil Municipal (24 040 F. en 1999). Il reçoit aussi le reversement des taxes sur les concessions du cimetière et sur les spectacles.

Outre son rôle d'aide, le C.C.A.S. se charge de l'organisation du repas offert aux personnes âgées de 65 ans et plus et de la distribution des colis pour les personnes de plus de 70 ans.

Il y avait cette année 147 habitants de plus de 65 ans : 83 Femmes et 64 Hommes. Et 92 personnes ont plus de 70 ans : 52 Femmes et 40 Hommes.

Le repas préparé par M. ROGER, traiteur de Mesnil Saint Loup, a réuni environ 90 personnes.

92 colis ont été portés à domicile par les membres du C.C.A.S.

M. DUPUY remercie, par l'intermédiaire de l'Écho de Pars, tous les bénévoles qui aident pour le service au cours des repas et parfois depuis de fort nombreuses années.



**Les doyens du repas : Mme Marguerite PAYEN et M. Lucien PATE**

# D'ACTION SOCIALE

## Ce qu'il faut aussi savoir :

La plupart des aides (notamment médicales) sont étudiées en réunion à Romilly, sur dossier et en présence de responsables départementaux.

Une aide peut être alors acceptée ou refusée.

La commune participe à l'aide sociale départementale (soins gratuits, R.M.I., etc...) Les dépenses sont réparties entre toutes les communes et il en coûte pour Pars 90 000 F. par an environ.

## Portage des repas à domicile

La première livraison a eu lieu le 6 décembre 99. Le nouveau service sert pour le moment cinq personnes âgées mais il est ouvert à toute personne qui en fait la demande (s'adresser à la Mairie). Il fonctionne 7 jours sur 7. Les repas sont livrés froids, à réchauffer, par la Société A.P.I.

Un repas complet avec entrée, viande, légumes, fromage et dessert revient à **29,50 F.**

Le « plat du jour » : viande et légumes seulement, coûte **25,50 F.**



Réunion d'informations sur le portage des repas à domicile

## L'Interview

L'année scolaire 1998-1999 s'est achevée avec le départ à la retraite de la directrice de notre école communale : Madame MARQUET.

**L'ECHO** : « Madame Marquet, quelles ont été vos premières impressions en arrivant dans notre école ?

**Mme MARQUET** : Je suis arrivée à Pars-lès-Romilly il y a 23 ans, le jour de la fête de l'école. J'ai alors fait la connaissance de la directrice, Madame Fischer, qui partait en retraite. J'ai eu aussi la joie de retrouver des familles d'anciens élèves de Crancey, d'où je venais.

**L'ECHO** : Qu'est-ce qui vous a motivé dans le choix de l'école de Pars ?

**Mme MARQUET** : J'ai toujours aimé vivre à la campagne. Je viens

de la campagne. On connaît tout le monde, on est plus près des enfants et de leurs familles.

**L'ECHO** : Quelles sont les activités un peu particulières que vous avez développées ?

**Mme MARQUET** : Tous les enfants de Pars ont eu une initiation au code de la route, pour leur donner de bonnes habitudes ; ceci dans le cadre de l'éducation civique. Ils ont participé régulièrement à des rencontres sportives avec les écoles des alentours. Certains d'entre eux sont allés interroger Mr Cain, ancien maire, pour pouvoir présenter la commune dans un journal édité à propos d'un championnat de vocabulaire. Il nous arrivait de sortir faire des cross aux environs du village. Nous partions alors sous un soleil resplendissant ... pour revenir trempés par la pluie jusqu'aux os !

Et puis, il y a eu des activités dans la classe. Grâce à la radio scolaire, nous écoutions des morceaux de musique classique. J'ai enseigné aussi les bases du tricot, de la broderie au point de croix. Plusieurs enfants, qui ont découvert ces disciplines à l'école, ont pu les développer par la suite.

**L'ECHO** : Le métier d'instituteur est-il pour vous « le plus beau métier du monde » ?

**Mme MARQUET** : C'est un métier difficile où on ne voit pas toujours les résultats de son travail. Il y a de grands moments de découragement. Pourtant, avec le recul, j'ai souvent constaté l'évolution favorable des résultats scolaires de mes anciens élèves. J'ai toujours voulu être enseignante, et je ne regrette pas d'avoir enseigné 35 ans ! »

Y. Van Ryseghem

## Création d'une Association

Vous seriez intéressés par la création d'une Association et d'en faire partie en qualité de membre du bureau ou adhérent.

Vous aimeriez vous retrouver entre amis et faire part de vos idées.

Vous avez très peu de temps, cela ne fait rien votre présence, même minime, serait la bienvenue.

Contactez moi au 03.25.24.91.94.

M. Jacques BREUIL.

*Dans le rétro ...*

*C'était le 20<sup>ième</sup> siècle*

**1900 – 1910**

290 habitants en 1901

*" Le Conseil municipal , considérant que les sonneries du matin , du midi et du soir sont d'une grande utilité pour une population agricole vu l'absence d'horloge communale , prend les décisions suivantes ...*

*Monsieur Nonot continuera à sonner chaque jour le matin , à midi et le soir moyennant un traitement annuel de 80 francs qui sera pris cette année sur le crédit relatif à la subvention à la Fabrique et les années qui suivront sur un crédit spécial "*

**19 Mars 1906** – Après les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 , notre sonneur "religieux" devient sonneur "civil".

**1910 – 1920**

302 habitants en 1911

**1911** - 1<sup>ère</sup> motocyclette à Pars de marque La Française-Diamant .

**1912** - Le Conseil vote l'achat de tables-bancs pour les écoliers en remplacement du matériel en usage condamné au nom de l'hygiène .  
Il décide l'installation d'un bureau téléphonique .

**1915** - 1<sup>ère</sup> voiture automobile DARRACQ 4 chevaux essence , carrosserie TORPEDO avec bandages caoutchouc MICHELIN à l'avant .

**Première guerre** - Un terrain militaire est installé près de la ferme du château .  
Une cinquantaine de baraquements abritèrent un hopital militaire , un centre d'instruction de Chasseurs à pied et un centre d'aviation .

14 Hommes de Pars périrent au cours du Conflit .

**1918** - Le Conseil demande d'ajouter " lès Romilly " au nom de la commune . ( Ce sera fait en 1955 ! )

## 1920 – 1930

309 habitants en 1921

1922 - " *Considérant que les décrets du 10 mars 1899 et du 10 septembre 1901 ont fixé une vitesse maxima de 20 kilomètres à l'heure que les conducteurs ne devront en aucun cas dépasser dans l'agglomération . Considérant que cette vitesse maxima constitue un grave danger dans la traversée de la commune .*

- Arrête -

*Les voitures automobiles ne devront pas dépasser la vitesse de 10 kms à l'heure dans la traversée de la commune . "*

1923 - Inauguration du Monument aux Morts en présence de nombreuses personnalités et d'une population évaluée à 800 personnes .

1928 - La boîte aux lettres est en si mauvaise état qu'il convient de la remplacer et le Conseil de noter :

*" Puisque la commune est considérée comme un faubourg de Romilly , pourquoi la distribution n'a-t-elle pas lieu deux fois par jour ? "*

## 1930 – 1940

422 habitants en 1931

1933 - Le Conseil , réuni le 19 Mars 1933 note que les travaux d'électrification sont terminés à la satisfaction de tous .

1937 - Le Conseil en avait parlé en 1911 ; le projet réapparaît en 1937 , il s'agit de créer un réseau d'eau courante . Comme la première fois , les événements nationaux en décideront autrement .

## 1940 – 1950

403 habitants en 1946

**Deuxième guerre** - Années d'occupation , de bombardements aériens , de cartes de rationnement pour tous les produits .  
Lutte contre les doryphores .

1947 - Election de la première femme au Conseil Municipal :  
Madame Suzanne Payen

## 1950 – 1960

411 habitants en 1954

- 1954 - Construction d'une nouvelle école avec logement devenue la Mairie actuelle .
- 1956 - Constitution par les mairies de Pars et Gélannes d'un syndicat pour la création et la gestion de la distribution d'eau potable .
- 1957 - Le Conseil décide le goudronnage des rues de la commune .  
Installation d'une conduite de gaz de Lorraine . ( A cette occasion , découverte d'un souterrain )

## 1960 – 1970

385 habitants en 1962

- 1960 - Aménagement de la place pour y organiser les réunions et les fêtes de la commune .
- 1964 - Le dernier cheval de la commune est mort !
- 1965 - Installation de plaques avec le nom des rues .
- 1966 - Ramassage des ordures ménagères .
- 1967 - Les travaux d'adduction d'eau sont terminés .
- 1968 - Réfection de la voirie , pose de bordures de trottoir .  
Création de lotissements ( rue de la République et rue du Nouy )



## 1970 – 1980

678 habitants en 1975

1972 - L'Association " Vénus-Club " change de nom et devient le "Diamant " dont la section cyclo s'illustre chaque dimanche depuis des années .

1974 - Le Conseil demande la création d'un école maternelle qui ouvrira à la rentrée 75/76 .

1977 - Le Conseil décide la création du groupe scolaire Primaire .

## 1980 – 1990

721 habitants en 1989

Création de la Salle des fêtes .

Installation de la Mairie sur la place dans les locaux de l'ancienne école .

## 1990 - 2000

699 habitants en 1999

1993 - Informatisation de la Mairie

1999 - Inauguration de la nouvelle école maternelle .



*Monsieur le Maire de Pars les Romilly et les  
membres du Conseil Municipal souhaitent à tous  
un Joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour cette fameuse Année 2000.*

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## Club des Aînés - Diamant 3

Le club des aînés Diamant 3 avait organisé son concours de belote le Samedi 27 novembre 99. De nombreux joueurs ont participé, ce fut une réussite et nous espérons pouvoir continuer.

Le jeudi 1er décembre 1999 la C.P.A.M. et la Mutualité Agricole donnaient une conférence pour les personnes âgées sur l'équilibre et les chutes. Des membres du club y assistaient.

Le mardi 14 décembre 1999 le club offrira à ses adhérents son repas, le dernier du siècle avec animation.

Le dimanche 6 février 2000 nous organiserons un bingo qui, je l'espère, aura autant de succès que celui de février 1999.

La Présidente et le bureau remercient les personnes qui les aident à organiser ses manifestations, et présentent à tous leurs meilleurs vœux pour l'an 2000

Mme LECLER.

\*\*\*oOo\*\*\*

## Association des Parents d'Elèves

La soirée du 6 novembre 99 n'a pas été aussi fructueuse que les autres années, le manque d'enthousiasme des parents des enfants scolarisés à Pars s'est fait ressentir.

Nous avons constaté que malgré un nombre plus important d'élèves à l'école, les parents ne sont pas motivés pour nous aider à organiser des soirées, préparer les sorties, etc....

Nous remercions les nouveaux adhérents de leur venue au sein de l'Association et nous invitons les personnes qui le désirent à nous rejoindre.

Les bénéfices recueillis, vont permettre de financer une sortie pour le Noël des enfants.

Nous comptons, dès maintenant, sur votre présence à la prochaine réunion, vous êtes les bienvenus.

Cordialement,  
La Présidente Elisa RAVEGLIA.

\*\*\*oOo\*\*\*

## L'Association de Pars et d'Autres

Le Centre de Loisirs fonctionnera du 14 au 25 février 2000 avec possibilité de restauration et, si les enfants sont assez nombreux, durant les vacances de printemps (avril).

Au programme : des activités manuelles, des jeux et une invitation à la découverte des Arts.

L'Association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour l'An 2000.

La Présidente et toute son  
Equipe.



## LA PAGE PRATIQUE

### CUISINE

#### Petits Fours pour l'Apéritif

- Préparez un mélange constitué de :  
100 g de crème fraîche (la crème allégée peut convenir),  
1 œuf battu,  
1 tranche de jambon haché (blanc, fumé ou bacon),  
70 g de gruyère râpé.
- Assaisonnez de sel et poivre
- Personnalisez selon vos goûts en ajoutant de ail, persil haché ou tout autre condiment.
- Garnissez des mini bouchées de ce mélange et faites dorer au four.

### JARDIN

Jardiner à l'intérieur.

Pour éclairer la grisaille des jours du plein hiver, pensez à cultiver en pot l'amarillis : les oignons d'amarillis sont les plus gros des bulbes d'où jaillissent d'immenses fleurs à l'aspect exotique, merveilleuse récompense du jardinier.

Les bulbes les plus gros (calibre 35 cm de circonférence) sont les plus chers mais aussi les plus généreux, ils peuvent donner jusqu'à 2 ou 3 tiges portant chacune 3 à 5 fleurs dont l'épanouissement peut durer plus de 2 mois.

Pour la plantation prévoyez un pot d'un diamètre supérieur d'environ 4 cm à celui du bulbe et suffisamment lourd pour ne pas basculer sous le poids des fleurs. Remplissez ce pot d'un mélange de terreau et de tourbe brune.

Avant de procéder à la plantation du bulbe que l'on enterrera qu'au 2/3, à l'aide d'un sécateur rafraîchissez les racines.

Au cours de la végétation maintenir le terreau humide mais sans excès. La floraison interviendra 5 à 6 semaines plus tard.

Après floraison, continuez à arroser votre plante et à lui donner de l'engrais jusqu'au jaunissement total du feuillage. Le bulbe a ainsi pu reconstituer ses réserves.

Laissez-le alors au sec durant 3 ou 4 semaines avant de le replanter alors dans un nouveau terreau où il sera de nouveau prêt à fleurir.

## Soirée du 31 décembre 1999

Pour cette fin d'année, nous vous donnons rendez-vous à la Salle des Fêtes pour ce passage à l'an 2000.

Un sono vous y attend à partir de 22 H 30 et aux 12 coups de minuit, ensemble nous fêterons cet événement.

(en Bon Champenois !)

*Venez nombreux avec vos parents et amis.*

*Bienvenue à tous.*

**Entrée Gratuite.**